

DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 9 JUIN 2023

Nombre de Conseillers : 11

- en exercice : 10

- présents : 09

- votants : 09

L'an deux mil vingt-trois

le neuf juin à 19 heures

le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni

en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence

de monsieur Laurent GESBERT, Maire.

Date de la convocation : 31 MAI 2023

Présents : Mrs Laurent GESBERT, Jean-Paul ROUSSEL, Nicolas LEMERCIER, Thierry MAGREY, Vincent DELCROIX, Mesdames Sabine BIGOT, Valérie NAVET, Marie-Françoise BACQ, Isabelle HOLLEVILLE.

Absents excusés : Olivier FORESTIER

Secrétaire de séance : Sabine BIGOT

Constatant que le quorum est réuni avec 9 membres présents, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Ordre du jour :

Objet : N°ordre de séance : 1. Elections sénatoriales – Désignation des délégués sénatoriaux. Délibération n° 2023-016

14

Désignation du secrétaire de séance.

Madame Sabine BIGOT est désignée secrétaire de séance.

➤ **Adoption du procès-verbal de la séance précédente :**

Le procès de la séance du Conseil de la séance précédente est adopté sans observation à l'unanimité des présents.

Objet : N°ordre de séance : 1. Elections sénatoriales – Désignation des délégués sénatoriaux.
Délibération n° 2023-016

Nombre de délégués à élire : 1

Nombre de suppléants à élire : 3

- Vu le décret n° 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

- Vu la circulaire préfectorale du 11 mai 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

- Vu l'arrêté préfectoral du 26 mai 2023, fixant le nombre de délégués des conseils municipaux et le mode de scrutin en vue de l'élection des sénateurs,

a) Composition du bureau électoral.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Mme Isabelle HOLLEVILLE. M. Jean-Paul ROUSSEL, M. Thierry MAGREY, M. Nicolas LEMERCIER.

Madame Sabine BIGOT, est désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

b) Election du délégué.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Les candidatures enregistrées sont :

- M. Laurent GESBERT
- M. Vincent DELCROIX

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

Ont obtenu au 1^{er} tour de scrutin :

- M. Laurent GESBERT : 7 voix
- M. Vincent DELCROIX : 2 voix

Proclamation de l'élection du délégué :

- M. Laurent GESBERT, né le 18/08/1967 à Creil (60), domicilié à Royaucourt (60420), 22 rue d'En Haut, ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour de scrutin est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

c) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées sont :

- DELCROIX Vincent
- BIGOT Sabine
- MAGREY Thierry

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin :
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 9
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 5

Ont obtenu au 1^{er} tour de scrutin :

- DELCROIX Vincent : 8 voix
- BIGOT Sabine : 7 voix
- MAGREY Thierry : 7 voix
- LEMERCIER Nicolas : 1 voix
- ROUSSEL Jean Paul : 1 voix

Proclamation de l'élection des suppléants.

En application de l'article L.288 du code électoral, l'ordre des suppléants a été déterminé successivement par l'ancienneté de l'élection (élection au premier ou second tour), puis, entre les suppléants élus à l'issue d'un même tour de scrutin, par le nombre de suffrages obtenus, puis, en cas d'égalité de suffrages, par l'âge des candidats, le plus âgé étant élu.

- M. DELCROIX Vincent, né le 19/05/1977 à DOUAI (59), domicilié 26 rue d'En haut à Royaucourt, a été proclamé élu suppléant au premier tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.
- Mme Sabine BIGOT, née le 08/01/1973 à MONTDIDIER (80), domiciliée 4 rue d'En haut à Royaucourt, a été proclamée élue suppléante au premier tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.
- M. MAGREY Thierry, né le 10/08/1982 à LUXEUIL (70), domicilié 22 rue de Montdidier à Royaucourt, a été proclamé élu suppléant au premier tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.

Signature des Membres du Conseil Municipal

GESBERT Laurent Présent	FORESTIER Olivier Absent excusé	BIGOT Sabine Présente	NAVET Valérie Présente	ROUSSEL Jean-Paul Présent
HOLLEVILLE Isabelle Présente	LEMERCIER Nicolas Présent	MAGREY Thierry Présent	DELCROIX Vincent Présent	BACQ Marie-Françoise Présente